

**DISCOURS DE LA PREMIERE DAME DE COTE D'IVOIRE
LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION DU CNS**

Lundi 24 septembre 2012

Discours à l'occasion de la célébration de la
22^{ème} édition de la journée de l'Enfant Africain

16 juin 2012

YAMOOUSSOUKRO

C'est un évènement important qui nous rassemble ici en ce jour, il s'agit de la journée de l'Enfant Africain célébrée le 16 juin de chaque année.

La Première Dame, Madame Dominique OUATTARA, Présidente fondatrice de la Fondation children of africa et Présidente du Comité National de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, aurait bien voulu être présente à cette cérémonie, mais des contraintes de calendrier ne lui ont pas permis d'effectuer le déplacement.

Elle m'a donc désigné pour la représenter à cette journée dédiée à l'enfant africain dont le thème retenu cette année est :

« Les droits de l'enfant handicapé : le devoir de protéger, de respecter, de promouvoir et de réaliser ».

Ce thème est porteur d'espoir pour des millions d'enfants à travers le monde qui se trouvent marginalisés et stigmatisés, du fait de leur handicap.

Car, il s'agit aujourd'hui, de réaliser la mobilisation sociale, tant en Côte d'Ivoire que partout dans le monde, autour de la question des droits de l'enfant handicapé.

« L'intégration des handicapés et la réconciliation nationale », tel est le sous thème autour duquel l'Unicef et ses partenaires organisent la cérémonie de ce jour.

Ce rassemblement de centaine d'enfants venus de divers horizons, qu'ils soient handicapés ou non, est le signe que l'intégration sociale des handicapés est possibles, voire indispensable si nous voulons parvenir à une véritable réconciliation.

La Première Dame, a toujours marqué son engagement pour le bien-être des enfants, aussi a-t-elle toujours répondu présente, là où il est question de promouvoir leurs Droits et d'assurer leur protection.

Aussi, bien qu'elle ne soit pas physiquement présente avec nous aujourd'hui, sachez qu'elle est de tout cœur avec nous.

L'enfant handicapé a les mêmes droits que tous les autres enfants, il a surtout le droit d'aller à l'école,

de s'instruire et de bénéficier des mêmes opportunités que les autres.

L'enfant handicapé a sa place dans la société et tous autant que nous sommes, nous avons un devoir de responsabilité et de solidarité vis-à-vis d'eux.

Il est indispensable de créer autour de ces enfants, un environnement protecteur capable de leur garantir un avenir meilleur. Nous constatons qu'il n'est pas rare de voir que les enfants handicapés, surtout ceux vivant dans nos sociétés africaines, sont victimes de préjugés et de stigmatisation qui fragilisent leur condition sociale et aggrave leur vulnérabilité.

Sans aucune perspective d'avenir, ces enfants sont souvent victimes de plusieurs formes d'abus et d'exploitations telles que la mendicité.

Il n'est pas nécessaire de dépeindre davantage ce tableau de la situation de l'enfant handicapé dans nos sociétés africaines, car nous la connaissons tous assez bien.

Il s'agit maintenant de faire en sorte que l'enfant victime de handicap moteur ou psychique, soit capable de développer son potentiel afin d'accroître son autonomie.

C'est pourquoi, je voudrais ici solennellement, au nom de la Première Dame, Madame Dominique OUATTARA, remercier tous les acteurs sociaux, l'Unicef en premier chef, les ONG nationales et internationales, les organisations de la société civile, qui œuvrent sans relâche aux côtés de l'Etat de Côte d'Ivoire pour le bien-être des enfants en

général et plus particulièrement pour le bien-être des enfants handicapés.

Je voudrais surtout lancer cet appel pressant aux parents, aux familles, aux éducateurs et à tous ceux qui ont la responsabilité première de protéger les enfants, leur dire que les enfants handicapés ont aussi des potentiels et des droits, il convient donc à juste titre, de les protéger de toute forme d'abus et d'exploitations afin de garantir leur plein épanouissement.

Tous ensemble pour le respect des droits et de la dignité de l'enfant handicapé.

Je vous remercie.

